

La musique enfin accessible aux handicapés

EDUCATION. Jusqu'au 29 juin, des dizaines de concerts de musique classique se déroulent dans le cadre du Festival d'Auvers-sur-Oise. Le Val-d'Oise est aussi l'un des départements pilotes en France pour l'enseignement de la musique aux handicapés.

« **C**ETTE activité, née avec notre association en 1984, a connu un véritable boom entre 2004 et 2005 », témoigne Violaine Magnien, de l'association Mesh (Musique et éveil culturel pour les personnes en situation de handicap), qui coordonne l'enseignement musical dans les diverses structures val-d'oisiennes. Actuellement, dans le département, 218 enfants, jeunes et

adultes handicapés âgés de 3 à 65 ans pratiquent régulièrement la musique en école, conservatoire, maison des loisirs et de la culture, MJC ou même dans des structures spécialisées où ils sont hébergés. « L'an dernier, précise Violaine Magnien, pas moins de 68 établissements d'enseignement de la musique du département accueillent des personnes handicapées. Parmi eux, les conservatoires de Cergy, d'Argenteuil ou encore les écoles de musique de Sarcelles et de Montmo-

rency, mais aussi plusieurs maisons des jeunes et de la culture. »

« Chez nous, l'accueil des handicapés a commencé au début des années 1990, raconte Pierre Deville, le directeur de l'école municipale de musique de Sarcelles, mais nous avons donné un coup d'accélérateur depuis 2000, en pérennisant les partenariats avec des établissements spécialisés de la commune, comme l'IME (institut médico-éducatif) ou la classe de malvoyants de l'école Val-Fleury. Parallèlement, nous

avons formé des enseignants et organisé des rencontres entre nos professeurs et un pédopsychiatre pour qu'ils puissent évoquer ensemble les difficultés liées à ce public... Pour les professeurs, c'est une véritable chance d'enrichir leur expérience en mettant au point des pédagogies adaptées. Nous avons au total soixante élèves handicapés de 6 à 60 ans, moteurs ou cérébraux, dont six inscrits individuellement dans les classes de chant, percussions, piano, guitare et solfège. Tous sont particu-

lièrement motivés » (lire témoignage par ailleurs).

Pour ce directeur de conservatoire, l'intégration de ces enfants et adultes handicapés dans ces établissements autrefois réservés aux seuls valides « est un véritable succès et favorise la capacité de tous les élèves à mieux vivre ensemble. »

BÉNÉDICTE AGOUDÉSÉ
Association Mesh, 23, rue du Temple, à Montmorency.
Tél. 01.39.64.65.22 ; site Internet : www.Mesh.asso.fr.

« L'objectif de ces séances, c'est leur bien-être »

CHRISTOPHE FICHEL, musicien de l'association Mesh

ILS NE PEUVENT pas le dire avec des mots. Mais Karim, Jules, Olivier et Benoît* aiment la musique. Depuis quelques mois, ces quatre adolescents lourdement polyhandicapés sur le plan physique et mental peuvent même la pratiquer au sein de l'institution où ils vivent avec des éducateurs : la maison d'accueil spécialisée (MAS) du Boisjolan, à Villiers-le-Bel.

Ils sont au total huit résidents à bénéficier, par groupes de quatre, de séances d'éveil musical d'une heure, animées par Christophe Fichel, intervenant musicien spécialisé de l'association Mesh depuis trois ans. « Souvent, raconte-t-il, j'emmène même les participants hors de l'institution : ainsi, ils suivent la séance à la maison de quartier Camille-Claudel, en plein cœur de la ville. C'est une forme de socialisation, l'occasion pour eux de s'intégrer. »

Les yeux des ados s'éclairent, ils sourient, se balancent au son de « Cantabile », un morceau de jazz très dansant de Michel Petrucciani.

Karim lance un cri de joie, aigu. « Je commence toujours la séance avec ce morceau dont ils raffolent, explique Christophe Fichel. C'est comme une sorte générique qu'ils

sont heureux de retrouver. Et, instinctivement, ils se balancent en rythme ! A ce signe, on devine déjà qu'ils se sentent bien. L'objectif et le critère de ces séances, c'est leur bien-

être. » Puis les quatre éducatrices qui accompagnent les ados les entraînent pour danser : Julien, dans son fauteuil roulant, s'agite et goûte l'instant, comme ses camarades.

Vient ensuite le moment ludique et pédagogique : Christophe ouvre la boîte magique, celle qui contient les petites percussions, tambourins, maracas... Petit à petit, les quatre garçons vont s'approprier les instruments, ponctuant une chanson que l'intervenant interprétera en s'accompagnant à la guitare. Se forme alors une petite chorale composée des éducatrices et relayée par Karim et ses copains qui participent à leur manière, émettant des sons et dodelinant de la tête. Quatre ou cinq standards de la chanson française se succèdent et semblent inspirer les

participants. « Ils ont été particulièrement réactifs aujourd'hui, sourit l'intervenant musicien. Ces jeunes ont très peu la faculté d'exprimer ce qu'ils perçoivent. Nous nous basons sur l'observation de leur comportement pour l'évaluer, séance après séance. Au cours de la précédente, l'un d'eux, était vraiment très tendu, se frappant le visage, criant, donnant des coups de pied. Lorsqu'il a écouté le mouvement lent du 2^e Concerto pour piano de Rachmaninov, il s'est peu à peu apaisé puis relâché. »

Christophe Fichel en est certain : la musique aide réellement les personnes handicapées à mieux vivre.

B.A.

* Les prénoms ont été modifiés pour préserver leur anonymat.



VILLIERS-LE-BEL. La maison d'accueil du Boisjolan fait partie des centres spécialisés qui offrent à leurs malades un apprentissage musical, ici, avec Christophe Fichel (à gauche), animateur Mesh. (LP/B.A.)

LE TEMOIN DU JOUR

« C'est une chance extraordinaire »

CHRISTOPHER, 17 ans

VICTIME d'une erreur médicale à la naissance, Christopher, sarcellois de 17 ans, souffre de plusieurs handicaps psychomoteurs : il marche très difficilement et ne peut rester longtemps debout. Même s'il avoue « écrire lentement », son intellect n'est pas atteint : l'adolescent a été scolarisé avec succès jusqu'en classe de troisième, mais n'a pas pu poursuivre ses études faute de lycée adapté. « Je suis entré au conservatoire de Sarcelles en 2005, comme mon grand frère valide, pour m'adonner à ma passion : le chant, explique Christopher. Avant de savoir parler, je chantais toute la journée à la maison, et j'ai toujours continué à travailler ma

voix en autodidacte. Mais lorsque celle-ci a mué, j'ai ressenti un vrai besoin d'étudier avec un vrai prof, mais aussi d'apprendre le solfège, indispensable pour pratiquer « sérieusement » la musique. Aujourd'hui, je me situe entre le ténor et la basse. Je chante assis, contrairement aux usages, mais ma professeure a trouvé une méthode qui me convient parfaitement. Elle m'a d'abord fait travailler des morceaux de variété, que j'affectionne, avant de me faire découvrir des œuvres plus lyriques, et j'adore ça ! »

Christopher, dont la maman raconte qu'il a dû attendre presque deux ans une place au conservatoire, est formel : « C'est



pour moi une chance extraordinaire de pouvoir fréquenter comme tout le monde une école de musique. Pour les personnes handicapées, c'est une bataille de tous les instants pour prouver que malgré nos difficultés nous avons nous aussi de grandes qualités et beaucoup de potentiel. »

B.A.

« Des échanges d'une grande richesse »

MAGALI VIALLEFOND, créatrice d'une pédagogie musicale adaptée

RIEN ne prédestinait Magali Viallefond, étudiante en hautbois et en musicologie dans les années 1970, à mettre alors au point une méthode pour enseigner la musique aux personnes handicapées. Trente-cinq ans plus tard, cette Val-d'Oisienne est devenue une véritable référence en la matière dans toute la France. Avec son association Mesh (Musique et éveil culturel pour les personnes en situation de handicap), créée à Montmorency en 1984, Magali Viallefond forme aujourd'hui des enseignants et des intervenants musicaux dans tout l'Hexagone.

Dans le Val-d'Oise, elle a non seulement lancé des ateliers musicaux pour les enfants et adultes handicapés, mais réussi, depuis 1997, à leur faire ouvrir les portes des conservatoires traditionnels.

Comment avez-vous eu l'idée d'enseigner aux handicapés ?

■ **Magali Viallefond.** J'ai décroché mon premier poste d'enseignante dans un centre de jeunes handicapés moteurs en Ile-de-France et je me suis immédia-

tement rendu compte que les méthodes classiques n'étaient pas adaptées à ces jeunes pourtant très demandeurs. J'ai alors remis en cause toute ma pédagogie, en associant à mes cours une expérience du théâtre que je possédais.

Vous semblez passionnée par ce public en difficulté...

Bien sûr ! Car, malgré leur handicap, ces personnes sont capables d'échanges et de créations d'une grande richesse. Pratiquer la musique les aide à réaliser qu'ils sont capables de construire quelque chose de positif. Avec eux, je pars d'abord de ce qu'ils sont pour les amener à savoir écouter et restituer son et rythme avec leur sensibilité. C'est très différent d'enseigner à des sourds, des aveugles ou des handicapés mentaux ou moteurs... D'où la nécessité de la pédagogie adaptée. Je suis également heureuse qu'aujourd'hui, grâce à notre travail, les institutions spécialisées aient intégré la musique aux activités de leur public. Mais aussi que les écoles de musique sachent accueillir enfants et adultes en difficulté.

PROPOS RECUEILLIS PAR B.A.